



SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES 2022

Compte de résultat

Charges

	2022	2021
Charges d'exploitation (I)	79 895,98 €	16 112,64 €
Achats	13,14 €	186,92 €
Autres charges externes	3 815,32 €	4 941,88 €
Autres services extérieurs	76 057,52 €	5 322,61 €
Impôts et Taxes	10,00 €	10,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	0,00 €	5 651,23 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	240,70 €	224,14 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	1 956,88 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	80 136,68 €	18 293,66 €
Solde créditeur		
Excédent		38 635,90 €

Produits

	2022	2021
Produits d'exploitation (I)	48 978,76 €	56 743,56 €
Cotisations	45 915,54 €	49 135,45 €
Subventions	0,00 €	0,00 €
Autres produits	3 063,22 €	7 608,11 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	87,22 €	0,00 €
Produits exceptionnels (III)	0,00 €	186,00 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	49 065,98 €	56 929,56 €
Solde débiteur		
Déficit	-31 070,70 €	



SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES 2022

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	2 731,18 €	0,00 €	2 731,18 €	761,12 €
Total 2	2 731,18 €	0,00 €	2 731,18 €	761,12 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	159 627,45 €	0,00 €	159 627,45 €	189 079,93 €
Total 3	159 627,45 €	0,00 €	159 627,45 €	189 079,93 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Actif			162 358,63 €	189 841,05 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	140 772,69 €	102 136,79 €
Report à nouveau)	47 997,75 €	47 997,75 €
Résultat)	-31 070,70 €	38 635,90 €
Autres fonds syndicaux		
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	157 699,74 €	188 770,44 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	4 658,89 €	762,06 €
Total 4	4 658,89 €	762,06 €

	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	308,55 €
Total 5	0,00 €	308,55 €
Total Passif	162 358,63 €	189 841,05 €

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2022

Les états financiers de SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES se caractérisent pour l'exercice ouvert le **1er janvier 2022** et clos le **31 décembre 2022** par les données suivantes :

Total du bilan	162 358,63 €
Total des produits	49 065,98 €
Résultat de l'exercice	-31 070,70 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2022, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009. Les principales dépenses de l'année 2022 ont concerné la tenue en mars du congrès de la CFDT-MAE à Nantes et, dans une moindre mesure, les publications syndicales (guides des recrutés locaux...) et les réunions et déplacements. Les principales recettes provenaient des cotisations syndicales, en baisse de -6,5% par rapport à 2021.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	2 731,18 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2022	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2022
Réserves	102 136,79 €	38 635,90 €		140 772,69 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	47 997,75 €			47 997,75 €
Résultat	38 635,90 €		69 706,60 €	-31 070,70 €
Total Fonds Syndicaux	188 770,44 €	38 635,90 €	69 706,60 €	157 699,74 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a enregistré en comptabilité pour 49 065,98 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

Ressources courantes	
Cotisations	176 515,75 €
Reversement de cotisations	130 600,21 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	3 063,22 €
Produits financiers	87,22 €
Total des ressources courantes	49 065,98 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0.0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT CFDT DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 120.0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.